



N° de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC ST-JEAN OUEST

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE LORETTE

Session ordinaire du 2 août 2021

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette, tenue le 2 août 2021 à 19h00 à la salle du conseil (ouvert au public). Les conseillers suivants :

Sont présents : M. Raphael Langevin
Mme Louise de Launière
M. André Côté
Mme Édith Lalancette

Sont absents : M. André Boillat
Mme Sonia Gauthier

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire Daniel Tremblay. Mme Valérie Tremblay, la directrice générale assiste à la rencontre à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution no 4586-08-21 Adoption de l'ordre du jour

Mot de bienvenue

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Déclaration des conflits d'intérêts

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 juillet 2021

1. Comptabilité

- 1.1 Ratification des comptes
 - Comptes à payer de juillet
 - Salaire des employés municipaux

2. Chalet du 49^e

- 2.1 Travaux suite au sinistre
- 2.2 Offre de service Gosselin et Fortin Architectes et plan d'agrandissement

3. Règlement S.-Q.-20-04 concernant les animaux

- 3.1 Dépôt du Protocole d'intervention et de communication

4. Comité pour la Solidarité et l'Inclusion Sociale

- 4.1 Affiche Zone WIFI

5. Ressource humaine

6. Demande d'aide financière

- 6.1 Tournoi de golf pour la Maison Colombe-Veilleux

7. Affaires nouvelles

8. Période de questions

9. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR André Côté
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que l'ordre du jour soit adopté tel que mentionné et que le sujet *Affaire nouvelle* demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Déclaration des conflits d'intérêts
Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

Résolution 4587-07-21 Adoption du procès-verbal de la session du 5 juillet 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal présents à cette session confirment avoir reçu le 13 juillet, la copie du procès-verbal du 5 juillet 2021.

IL EST PROPOSÉ PAR Édith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette adopte le procès-verbal du 5 juillet 2021 tel que rédigé.



N° de résolution
ou annotation

Comptabilité

Résolution 4588-08-21 Ratification des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR Raphael Langevin
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la liste des comptes à payer de juillet 2021 au montant de 25 281\$ et que la liste des salaires nets de 12 560 \$ soient acceptées telles que rédigées.

Chalet du 49^e parallèle

Suivi des travaux suite aux sinistres

L'expert en sinistre mandaté au dossier du dégât d'eau a autorisé les travaux de réparation. Construction Bon-Air est prévu de débiter lundi le 9 août 2021.

Résolution 4589-08-21 Offre de service Gosselin et Fortin Architectes

ATTENDU QUE le conseil municipal désire améliorer les services du Chalet du 49^e parallèle et qu'un agrandissement est nécessaire pour l'ajout d'une buanderie et d'un entrepôt;

ATTENDU QU'un plan détaillé d'un professionnel est nécessaire pour les soumissionnaires.

IL EST PROPOSÉ PAR Louise de Launière
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette autorise la directrice générale à signer l'offre de service professionnel de Gosselin et Fortin Architectes pour l'agrandissement du Chalet du 49^e parallèle pour la somme de 2 905\$ avant taxes.

Résolution 4590-08-21 Dépôt du Protocole d'intervention et de communication

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal présents confirment avoir reçu le protocole d'intervention et de communication adopté par la Ville de Dolbeau pour le territoire de la MRC Maria-Chapdelaine, règlement no S.Q.-20-04 concernant les animaux particulièrement à l'égard des chiens dangereux.

IL EST PROPOSÉ PAR André Côté
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette accuse réception du protocole d'intervention et de communication.

Zone d'accès gratuit à internet WI-FI

Le Comité pour la solidarité et l'Inclusion Sociale (Comité SIS) a remis 4 affiches pour identifier les zones WI-FI de la municipalité. Deux seront installés au Chalet du 49^e parallèle, un au Magasin général et la dernière, à l'entrée de l'édifice municipal.

Résolution 4591-08-21 Ressource humaine

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu la lettre de démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ATTENDU QUE le conseil municipal désire de l'accompagnement professionnel pour le recrutement et la sélection de candidat pour combler le poste de direction général;

ATTENDU QUE le conseil municipal devra se positionner rapidement pour les postes d'inspecteur municipal et d'agente locale.

IL EST PROPOSÉ PAR Raphael Langevin
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette autorise la directrice générale à signer l'offre de services professionnels de Mallette pour la somme de 6 960\$ avant taxes pour l'accompagnement en recrutement et en sélection de personnel pour le poste de Directeur(rice) général(e) et secrétaire-trésorier (ière).



N° de résolution
ou annotation

Demande d'aide financière

Résolution 4592-08-21

Tournoi de golf pour la Maison Colombe-Veilleux

II EST PROPOSÉ PAR Édith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette contribue à la campagne de financement de la Maison Colombe-Veilleux en faisant un don de 100\$ au lieu de participer au tournoi de golf Omnium Joan Pelchat.

Affaires nouvelles

Résolution 4593-08-21

Voirie municipale

II EST PROPOSÉ PAR Raphael Langevin
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal autorise les travaux suivants pour améliorer l'état des rangs :

- Nivelage du rang 3
- Quelques voyages de gravier dans le rang St-Pierre pour réparer les trous
- 5 voyages de gravier au Lac Mathieu et nivelage effectué par les résidents

Résolution 4594-08-21

Levée de la rencontre

II EST PROPOSÉ PAR Raphael Langevin
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la rencontre soit levée à dix-neuf heure quarante-six (19h46).

Daniel Tremblay
Maire

Valérie Tremblay
Directrice générale et secrétaire-trésorière